

# Budget : les experts se défendent

## BUDGET Séance houleuse ce mardi à la Chambre pour la ministre Wilmès

► Le gouvernement fédéral a-t-il fait pression sur le comité de monitoring ?

► « Nous ne sommes pas des chiens de garde », répond Alfons Boon, président du comité de monitoring.

Quel est l'effort requis, au niveau fédéral pour que le budget 2019 reste dans les clous du programme de stabilité qui prévoit le retour à l'équilibre (structurel) en 2020 ? Mercredi passé, on pensait avoir la réponse : le rapport du comité de monitoring, qui réunit les hauts responsables des services publics fédéraux et de la Sécurité sociale, évalue le dérapage, à politiques constantes, à 2,656 milliards d'euros.

Mais il s'agit de l'estimation privilégiée par le président du comité, Alfons Boon, le patron du SPF Stratégie et Appui (qui intègre l'ancien SPF Budget). Comme le précise le rapport, d'autres membres jugent l'effort requis bien plus important (lire ci-contre).

L'opposition socialiste et écologiste est montée au créneau et a accusé le gouvernement fédéral d'avoir fait pression sur le comité

de monitoring pour qu'il valide l'épuration la plus favorable, insistant notamment sur le fait qu'Alfons Boon est étiqueté... Open VLD.

Pour en avoir le cœur net, les députés de la commission Budget et Finances ont demandé à pouvoir entendre Alfons Boon, lequel était attendu mardi matin. Lundi soir, on apprenait que la ministre du Budget, Sophie Wilmès (MR), l'accompagnerait.

D'emblée, Kristof Calvo, pour Groen, et Ahmed Laaouej, pour le PS, sonnaient la charge. L'écologiste flamand reprochait au président de séance, le social-chrétien flamand Eric Van Rompuy, de ne pas avoir convié les autres membres du comité de monitoring et s'étonnait de la présence de la ministre, tandis que le socialiste francophone tonna : « C'est M. Boon que l'on veut entendre. Pas M<sup>me</sup> Wilmès ! »

**« Les divergences de vues sont clairement soulignées dans le rapport »** ALFONS BOON, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MONITORING

La ministre Wilmès n'a pas sourcillé. « Je suis la ministre de tutelle et comme le veut la Constitution, je porte la responsabilité politique. » Alfons Boon ne s'est pas plus laissé impressionner. « Il n'y avait pas de consensus au comité. En tant que président, j'avais le choix : ne pas rendre le rapport à temps ou re-

mettre un rapport permettant au gouvernement d'entamer les travaux budgétaires. J'ai pris ma décision. Mais les divergences de vues sont clairement soulignées dans le rapport. » Bref, circulez, il n'y a rien à voir.

« Il y a un malentendu que je souhaite dissiper, a poursuivi Alfons Boon. Dans aucun document il n'est dit que le comité de monitoring est un chien de garde. Vous avez la Cour des comptes. » La ministre du Budget a renchéri : le comité de monitoring est « simplement une réunion de hauts fonctionnaires chargés de recueillir l'ensemble des chiffres budgétaires afin d'aider le gouvernement dans ses travaux ».

Le comité de monitoring fut mis en place en septembre 2007 par le gouvernement Verhofstadt II, en affaires courantes. La violette, ainsi qu'on nommait cette coalition socialiste-libérale, avait décidé d'installer « un comité de monitoring administratif chargé de suivre la situation budgétaire mois par mois, jusqu'à la mise en place du prochain gouvernement ». Depuis les élections de juin, les négociations en vue de la formation d'une coalition social-chrétienne-libérale (« l'orange bleue ») se traînaient et le gouvernement en affaires courantes souhaitait qu'une vigie garde l'œil sur les finances. Si l'« orange bleue » n'a pas vu le

jour, le comité de monitoring est resté. ■

DOMINIQUE BERNIS

### DÉSACCORD

#### 2,8 milliards

Le désaccord entre les membres du comité de monitoring porte sur trois éléments principaux. Un : les versements anticipés à l'impôt des sociétés, en forte hausse cette année comme la précédente en raison de l'alourdissement de la pénalité infligée en cas de versements insuffisants. Le gouvernement estime que la moitié de cette hausse sera durable (« structurelle », comme on dit) ; le président du comité de monitoring partage ce point de vue. D'autres membres du comité jugent préférable de s'aligner sur l'avis du Bureau du Plan et de la Commission européenne, pour qui le bond des versements anticipés est totalement temporaire - auquel cas 1,8 milliard manquerait au budget fédéral 2019. Deux : un dépassement potentiel de 503 millions dans le budget des soins de santé. Et trois : un autre demi-million lié à une correction technique du tax shift transférée aux Régions, lesquelles ne l'ont pas intégrée dans leurs comptes.

D.B.